



SAINT-EUSTACHE

15 décembre 2018

SAINT-EUSTACHE

146 rue Rambuteau - 75001 Paris

Adresse postale :

2 impasse Saint-Eustache - 75001 Paris

Tel : 01 42 36 31 05

saint-eustache.org

accueil@saint-eustache.org

Le présent et l'art sacré



Au musée des Beaux-Arts de Bruxelles, se trouve en ce moment le tableau de Brueghel l'Ancien, intitulé le *Dénombrement de Bethléhem*. Nous pouvons y observer la Vierge Marie, enceinte, aux côtés de Joseph, attendant simplement leur tour pour se faire recenser. Autour d'eux, une foule d'individus vaquent à leurs occupations : un enfant joue à la toupie sur la glace, un homme égorge un cochon pendant qu'une femme recueille le sang qui servira probablement à faire du boudin, un autre encore contemple simplement l'agitation ambiante depuis sa fenêtre.

Brueghel parle des hommes en considérant ce qui les compose : leurs passions, leurs péchés, leurs désirs, leurs jeux et leurs objectifs personnels quotidiens.

Je discerne ici une volonté de peindre les individus tels qu'ils sont, avec tendresse, comme un hommage des plus subtil à la Création.

Ainsi, d'un point de vue narratif, Brueghel décide de décentrer le récit de la Bible, et je me dis : si l'on applique la décision que prend Brueghel, à l'Église en tant qu'institution, cela revient à croire en une Église qui serait l'opposée d'une Église autocentrée. De cette manière, il nous invite sans doute à envisager la religion dans son action présente, une religion auprès des hommes, une religion de vie, celle-là même qui répand dans la cité, amour, bienveillance et culture. Cette Église idéale, profondément bonne et active, je l'ai reconnue dans celle de Saint-Eustache, incarnée par ses acteurs. Elle aura été pour moi l'exemple même d'une Église indispensable.

C'est pour l'église Saint-Eustache et les gens qui la pratiquent, que grâce à elle et à Rubis Mécénat, j'ai eu la chance de pouvoir participer par deux fois à la conception d'une version « contemporaine » de la Crèche. Une première fois avec Anouk Rabot, où j'ai dans un premier temps pris sur moi de considérer l'église en tant que lieu, un lieu qui rassemble architecture, amour, spiritualité et art. L'interrogation qui m'habitait alors était : « Comment construire une crèche qui fonctionnerait comme un prolongement de l'église en tant que bâtiment ? ».

Pour la seconde fois, avec Théophile Stern, je me suis concentré sur l'histoire de la nativité en tant que récit à illustrer. Pour cela, puisque la crèche convoque en nous l'attente de la naissance du Christ, il m'a semblé important de rester simple. J'ai donc sculpté un groupe de petites statues dans du bois pauvre qui figuraient les personnages de la crèche, une troupe de santons aux allures de jouets, en hommage à la naissance d'un enfant, et, d'un point de vue plus global, en hommage à l'enfance et au jeu.

Je pense que cet appel à projet (initié par Françoise Paviot et soutenu par Rubis Mécénat) a beaucoup de sens, puisqu'il nous amène à nous questionner sur la Foi dans l'art ainsi que sur l'Église et son rapport à la modernité. En effet, appeler des étudiants des Beaux-Arts à traiter un sujet aussi originel que celui de la Nativité, c'est admettre à l'art sacré l'occasion de continuer à fonctionner avec le présent.

Dans toutes les messes auxquelles j'ai eu la chance d'assister, l'homélie a toujours été le passage qui m'a le plus parlé. L'homélie, c'est la partie vivante et contemporaine de la messe, celle qui tisse les liens entre les écrits saints et notre vie de tous les jours. Celle qui convoque la vie des hommes et nous redonne la force et la sérénité dont nous avons besoin pour continuer à aimer notre prochain.

C'est dans cette mesure et d'après ces réflexions que je crois en l'importance primordiale de faire émerger une pratique de l'art contemporain sacré.

Puisque la foi dépasse les modes, les styles, et les matières, comme en art « libre » et dans la vie en général, c'est sans doute une Église en discussion avec son époque qui peut nous permettre d'accéder avec intelligence au pouvoir d'amour inconditionnel et mystérieux que nous confère la foi.

Max Coulon, élève à l'école des Beaux-Arts de Paris.



© Théophile Stern & Max Coulon, courtesy Rubis Mécénat cultural fund, église Saint-Eustache, 2018. Photo : Julien Goldstein

Yves Trocheris, *curé de Saint-Eustache*, et les membres de l'équipe pastorale
Françoise Paviot, *chargée de l'art contemporain à Saint-Eustache*

Lorraine Gobin, *directrice générale de Rubis Mécénat*

Ont le plaisir de vous inviter à venir découvrir

CRÈCHE

Une œuvre conçue par Max Coulon et Théophile Stern, *étudiants aux Beaux-Arts de Paris*



Lundi 17 décembre 2018

De 18h30 à 20h30

À l'église Saint-Eustache

En présence des artistes

Exposition jusqu'au 3 février 2019



Message du Père Yves Trocheris, curé de Saint-Eustache



En 2017, le montant collecté pour le *Denier de l'Église* à Saint-Eustache était de 238.575, 88 €.

En 2018, au 14 décembre, la collecte s'élève à 182.058, 24 €.

Il nous manque 56.517, 64 € pour atteindre le même montant que l'année dernière.

Quelle que soit la valeur du don, ce qui est important c'est de participer en fonction de ses moyens et, bien sûr, de ses charges.

Compte tenu de la nouvelle réglementation fiscale, je vous incite à donner autant que les années précédentes et vous invite à lire « **Il n'existe pas de motif fiscal à différer vos dons avant la clôture de l'année 2018** ».

Je sollicite votre aide et vous remercie d'avance de votre générosité.

C'est ensemble et grâce à vous que nous pouvons faire vivre Saint-Eustache.

Yves Trocheris, prêtre de l'Oratoire, curé de Saint-Eustache.

Comment donner ?

Vous trouverez des enveloppes *Denier de l'Église* dans les présentoirs afin de participer :

- par **chèque** à l'ordre de « **Saint-Eustache/ADP** », en le datant au plus tard du 31 décembre
- en **espèces**
- par préférence, si possible, par **prélèvement automatique** (en joignant un RIB)

Mais aussi :

- via **Internet** sur www.saint-eustache.org en cliquant sur l'onglet « Je donne » (site sécurisé)
- par **carte bancaire** via l'une des **cinq bornes électroniques** mises à votre disposition dans l'église. Pour recevoir votre reçu fiscal, il vous suffira en retour de donner votre adresse mail.

« Il n'existe pas de motif fiscal à différer vos dons avant la clôture de l'année 2018 »

Le nouveau régime du prélèvement à la source n'a pas d'incidence sur le traitement fiscal des dons pour le calcul et le paiement de l'impôt sur le revenu ou de l'impôt sur la fortune immobilière, comme le précise le diocèse de Paris.

Les dons 2018 bénéficient des mêmes droits d'imputation que les dons 2017.

Pour l'impôt sur le revenu, les dons réalisés en faveur de la Fabrique donnent toujours droit à une réduction d'impôt égale à 66% des dons dans la limite de 20% du revenu imposable.

Pour l'impôt sur la fortune immobilière, les dons non retenus pour l'impôt sur le revenu donnent droit à une déduction d'impôt égale à 75% des dons, la réduction d'impôt étant plafonnée à 50 000€ par an.

En ce qui concerne l'impôt sur le revenu, le système mis en place par l'administration fiscale encourage la régularité des dons 2018 par rapport à 2017.

Un acompte sera versé par l'administration fiscale dès le 15 Janvier 2019 représentant 60% de la réduction d'impôt au titre des dons réalisés en 2017 et utilisée pour le paiement de l'impôt sur le revenu en 2018. Si vous avez versé 1000€ en 2017, vous avez eu droit à une réduction d'impôt de 660€ en 2018. Vous percevrez donc un acompte sous la forme d'un virement bancaire de $660 \times 60\% = 396\text{€}$ le 15 Janvier 2019.

Cet acompte sera régularisé par un versement complémentaire ou un remboursement au 15 Juillet 2019.

En supposant un don 2018 de 1500€ vous pourrez bénéficier d'un remboursement complémentaire de $1500 \times 66\%$ (990€) diminué de l'acompte perçu le 15 Janvier 2019 (396€), soit 594€ le 15 Juillet 2019.

Pour les donateurs qui n'ont pas fait de dons en 2017, ils ne bénéficieront pas de l'acompte au 15 Janvier mais ils auront droit au règlement de leur réduction d'impôt correspondant à leurs dons le 15 Juillet.

Les dons réalisés en 2018 viendront donc réduire le montant de l'impôt sur le revenu prélevé à la source en 2019. Certains auraient pu penser que l'absence de dons en 2018 permettait d'augmenter le crédit de modernisation destiné à neutraliser l'imposition du revenu 2018 mais il n'en est rien car les donations ne sont pas déductibles du revenu pris en considération pour la détermination de ce crédit de modernisation.

En ce qui concerne l'impôt sur la fortune immobilière, il n'y a pas de modification des règles d'imputation. Les dons réalisés entre la date limite de déclaration des revenus 2017 et le 31/12/18 peuvent être imputés sur l'impôt sur la fortune immobilière du au titre de 2019.

Dans ces conditions, il n'existe pas de motif fiscal à différer vos dons avant la clôture de l'année 2018.

Pour l'impôt sur le revenu, vos dons versés avant le 31/12/2018 vous permettront un encaissement de la réduction d'impôt sur le revenu, soit 66% de vos dons, au plus tard le 15 Juillet 2019.

Pour l'impôt sur la fortune immobilière, vous disposerez d'une imputation sur l'impôt dû en 2019.

Agenda paroissial

Temps de silence avant la messe du vendredi soir

Du vendredi 7 décembre 2018 jusqu'à la Pentecôte 2019

Temps d'oraison dans le chœur de 18h à 18h30 - Messe de 18h30 à 19h dans le chœur

- 15 & 16 décembre *Week-end Jeune Choeur*
- Samedi 15 décembre 9h-12h, *Nettoyage de l'église* (voir encadré)
11h, *Éveil à la Foi & Catéchisme*
- Dimanche 16 décembre 3^{ème} DIMANCHE DE L'AVENT
16h, *Chants de Noël et lectures* (voir encadré)
- Lundi 17 décembre 18h30, *Inauguration de la crèche contemporaine* (voir encadré)
19h30, *Groupe Sida Vie Spirituelle*
- Mardi 18 décembre 19h, *Célébration pénitentielle de l'Avent*
- Mercredi 19 décembre 19h, *Les Visiteurs Saint-Eustache*
- Jeudi 20 décembre 19h, *Réunion de bénévoles pour la préparation de Noël*
19h, *Entretiens spirituels*
20h15, *Partage de la Parole*
- Dimanche 23 décembre 4^{ème} DIMANCHE DE L'AVENT
- Lundi 24 décembre 19h, *Messe de la Nuit de Noël avec les familles*
20h30, *Noël de La Soupe avec chants traditionnels*
22h, *Messe de la Nuit de Noël*
- Mardi 25 décembre 10h, *Ouverture de l'église*
11h & 18h, *Messes du Jour de Noël*
16h30, *Concert d'orgue par Thomas OSPITAL*
- Mardi 1^{er} janvier 12h, *Ouverture de l'église ; 12h30, Messe*
- Vendredi 4 janvier 13h, *Déjeuner fraternel du vendredi en salle des Colonnes*

Pendant les vacances de Noël il n'y aura pas de messe à 18 heures du lundi au vendredi, du lundi 24 décembre 2018 au vendredi 4 janvier 2019 inclus.

Appel à Bénévoles pour Noël

Réunion de préparation : **jeudi 20 décembre à 19h en salle des Colonnes**

Le formulaire d'inscription pour la mise en œuvre des célébrations du temps de Noël est disponible dans les présentoirs et sur

www.saint-eustache.org

*Merci d'avance de votre aide généreuse
et votre présence active !*

Paix
Noël  *2018*
SAINT-EUSTACHE



Avent & Noël 2018 à Saint-Eustache

Temps de silence avant la messe du vendredi soir

Du vendredi 7 décembre jusqu'à la Pentecôte

Temps d'oraison dans le chœur de 18h à 18h30 - Messe de 18h30 à 19h dans le chœur

Opération nettoyage de l'église

Samedi 15 décembre, 10h à 12h, suivi d'un apéritif en Salle des Colonnes

Chants de Noël et lectures avec le Jeune Chœur de Saint-Eustache

Dimanche 16 décembre, 16h Libre participation

Inauguration de la Crèche des artistes Max Coulon et Théophile Stern

Lundi 17 décembre, 18h30 à 20h30 Entrée libre

Mardi 18 décembre

18h30, Messe de Noël avec les enfants du Catéchisme & de l'Éveil à la foi

19h, Célébration pénitentielle de l'Avent

Lundi 24 Décembre

Messes avec les Chanteurs de Saint-Eustache, orgues et cuivres

19h, Messe de la Nuit de Noël avec les familles

20h30, Noël de La Soupe avec chants traditionnels

22h, Messe de la Nuit de Noël

Mardi 25 Décembre

Nativité du Seigneur

10h, Ouverture de l'église

11h, Messe du Jour de Noël avec les Chanteurs de Saint-Eustache, orgues et cuivres

16h30, Concert d'orgue par Thomas OSPITAL

Olivier Messiaen (1908-1992), La nativité du Seigneur

Libre participation

18h, Messe du Jour de Noël

Dimanche 6 janvier 2019

L'Épiphanie du Seigneur

11h, Messe de l'Épiphanie du Seigneur avec les Chanteurs de Saint-Eustache, orgues

12h30, Vœux du curé autour d'un apéritif dans l'église



Informations diocésaines

« **Accueillir le Frère** » : nouveau cycle de formation au Collège des Bernardins.

Dans le cadre des Rendez-vous de l'École Cathédrale, 6 intervenants nous invitent à réfléchir sur l'arrivée des migrants et des réfugiés dans notre société, à discerner, à nous enrichir et à agir en Église et dans la cité. 1^{ère} date : samedi 26 janvier de 9h30 à 12h30, Luca Marin, directeur du Centre d'Information et d'Études sur les Migrations Internationales (CIEMI), sur le thème de "La migration d'aujourd'hui. Qui est "un migrant" ? Quelles sont les problématiques principales et cruciales des migrations internationales ?" Plus d'informations sur www.collegedesbernardins.fr/formation/accueillir-le-frere

Collecte de vêtements

A l'approche de l'hiver, une collecte est organisée pour les jeunes migrants (20-30 ans) : anoraks, bonnets, écharpes et gants, jeans, pulls, sacs à dos et kits de toilette.

Vous pouvez déposer vos dons à :

- **Association Solidarité Notre-Dame de Tanger**, 18 rue de Tanger, 75019 les lundi, mercredi et jeudi après-midi.
- **Association Aurore Centre d'accueil de jour**, 82 avenue Denfert-Rochereau, 75014 du lundi au vendredi 9h-16h.

CERISE (Carrefour Echange Rencontre Insertion Saint-Eustache) est une initiative de Saint-Eustache. Ce projet, non confessionnel, fait cohabiter un centre social et culturel et une résidence pour jeunes. C'est un lieu de vie au service du développement du lien social dans le centre de Paris. Vous êtes tous les bienvenus au 46 rue Montorgueil !

Le samedi à partir de 8h poussez la porte de Cerise ! Formule petit déjeuner à 4€. Venez en famille, seul ou entre amis, sans réservation. Puis de 14h à 17h, Julien vous accueille avec le Bar à jeux. Découvrez de nouveaux jeux, temps à partager avec vos enfants ou vos amis. Entrée libre. Le dernier petit déjeuner aura lieu samedi 22 décembre.

Tricoteuses/tricoteurs : notre atelier tricot qui a lieu chaque mercredi de 14h à 16h30, accueille tous les amateurs de maille, débutants ou confirmés. Une partie de cet atelier est dédiée à la confection de layette solidaire, (chaussons, bonnets, couvertures pour nouveau-nés) à destination de jeunes mamans isolées. Rejoignez-nous ! Entrée libre.

Samedi 22 décembre de 19h à 22h : l'association « Ballon rouge » présentera sa prochaine mission humanitaire en Ouganda. Venez soutenir leur projet. Entrée libre.

Accompagnement vers l'emploi avec l'association Visemploi qui reçoit sans rendez-vous tous les samedis de 10h à 13h dans le Café associatif de Cerise. Service gratuit. www.visemploi.fr

Fermeture de CERISE pendant les vacances de Noël : le centre fermera ses portes du dimanche 23 décembre au dimanche 6 janvier 2019. Ouverture lundi 7 janvier 2019 à 14h.

Vous voulez recevoir la lettre d'informations de Saint-Eustache ?

Inscrivez-vous sur saint-eustache.org

